

Retraite "Les Béatitudes",

Guidée par Asherah et Umun

Au gîte Crystal du serre, 370 montée du Serre, 26400 PIEGROS LA CLASTRE



Dates et horaires : Du mercredi 6 mai 17h au dimanche 10 mai 17h soit 4 nuits / 4 jours

Acompte – organisation & repas : Un acompte est demandé pour valider l'inscription :

- 180€ jusqu'au 20 mars
- 220€ à partir du 21 mars

Cet acompte couvre les frais d'organisation (salle chauffée, défraiements) ainsi que les repas (déjeuners et diners, petits déjeuners non inclus) pour l'ensemble du séjour. Repas préparés en petites équipes selon une roue des services (courses et menus prévus par l'organisation)

Acompte à verser à l'association organisatrice de l'évènement : Instants Enchantés. Adhésion sur place à prix libre (assurance). *RIB INSTANTS ENCHANTES : Iban : FR76 4255 9100 0008 0285 4086 020 - BIC : CCOPFRPPXXX*

Paiement possible en 3 fois.

➔ **Acompte non remboursable à partir du 21 mars.**

Hébergement : Plusieurs options sont proposées selon vos besoins et vos moyens :

- Chambres partagées / dortoir : 25–30€ / nuit (Supplément chauffage si besoin : +10€ pour le séjour)
- Chambrette ou chalet : 25€ / nuit / personne
- Camping ou fourgon : 20€ / nuit / personne
- Hébergement extérieur : 15€ / jour / personne

➔ **Coût total hébergement : entre 60€ et 120€ pour les 4 nuits/ 4 jours.** Règlement sur place, en espèces.

Retraite : Cette retraite fonctionne sur un principe de **participation libre et consciente**. Chacun est invité à contribuer selon :

- sa réalité financière
- et ce qu'il sent juste après avoir vécu l'expérience

La contribution peut être financière ou prendre d'autres formes (objet, soin, aide sur le lieu).

Un cercle de donation aura lieu le dernier jour.

➔ **Aucun montant attendu. Aucune obligation.**

Participation libre et consciente ??? Plus d'infos après le bulletin d'inscription page suivante.

Inscription : Bulletin à retourner complété à l.instantenchante@gmail.com.

Informations : De nombreuses infos dans le document descriptif de la retraite.

Contact : Marie au 06 03 82 10 28 (pas d'appel après 21h) et l.instantenchante@gmail.com

Synthèse du cout de la retraite

- Acompte : 180€ / 220€
- Hébergement : 60–120€
- Participation libre : **selon ce qui est juste pour vous**

BULLETIN D'INSCRIPTION (Inscription validée à réception de l'acompte)

NOM :PRÉNOM :

ADRESSE :

TEL :EMAIL :

Réservation pour l'hébergement (remplir avec le montant correspondant à votre choix)	
En chambre 2 lits : 30€ / nuit et par personne (2 chambres)	
En chambre 4 lits : 30€ / nuit et par personne (1 chambre)	
En dortoir 6 lits : 25€ / nuit et par personne (1 dortoir)	
En Chambre sous toiture de 3 personnes : 25€ / nuit et par personne	
En Chambrette 1 personne : 25€ / nuit et par personne (pas de chauffage)	RESERVEE
En chalet 2 personne : 25€ / nuit et par personne (pas de chauffage)	
En tente : 20€ / nuit et par personne (seulement 4 emplacements)	
En fourgon : 20€ / nuit et par personne (seulement 2 emplacements)	
Hébergement extérieur : 15€ / jour / personne	

? Est-ce que cette retraite est chère ?

Le coût est volontairement réparti en **trois parties distinctes** afin d'être le plus juste possible.

- L'acompte couvre uniquement les **frais réels** (organisation, lieu, repas).
- L'hébergement est proposé avec **plusieurs options**, selon vos moyens.
- La participation libre permet à chacun de contribuer **sans pression**, selon sa réalité financière et son ressenti.

L'intention est que cette retraite reste **accessible**, tout en respectant le cadre matériel nécessaire à son existence.

? Combien dois-je donner pour la participation libre ?

Il n'y a **aucun montant imposé**.

La participation libre est une invitation à contribuer :

- selon vos moyens du moment
- et selon ce que vous sentez avoir reçu pendant l'expérience.

☞ **Tout est reçu avec gratitude.**

? Et si je n'ai pas beaucoup de moyens ?

Vous êtes pleinement bienvenu·e.

Le principe de participation libre est justement là pour permettre à chacun de participer **sans se mettre en difficulté**.

Il n'y a aucune attente, aucun regard, aucun jugement.

Ce qui compte, c'est votre présence et votre engagement intérieur dans l'expérience.

? Suis-je obligé-e de participer financièrement le dernier jour ?

Non.

Le cercle de donation est un **espace de conscience et de gratitude**, pas une obligation.

Vous êtes libre de donner ce que vous voulez... ou autrement...

La contribution est un geste **libre**.

? Pourquoi demander un acompte si la participation est libre ?

L'acompte permet de couvrir les **frais incompressibles** engagés pour la retraite :

- location de la salle
- organisation
- repas
- défraiements

La participation libre concerne la **valeur de l'accompagnement et de l'expérience vécue**.

? Pourquoi l'acompte n'est-il plus remboursable après le 21 mars ?

À partir de cette date, les frais sont engagés (lieu, organisation, nourriture).

Cela permet de sécuriser la tenue de la retraite pour l'ensemble du groupe.

? Est-ce que je vais me sentir mal à l'aise si je donne moins que les autres ?

Le cercle de donation est vécu dans un cadre **confidentiel, respectueux et sans comparaison**.

Chacun dépose ce qui est juste pour lui.

Il n'y a ni montant annoncé, ni regard porté sur ce que donnent les autres.

? Et si je ne comprends pas encore bien le fonctionnement ?

Si quelque chose reste flou ou inconfortable pour vous, vous pouvez **nous contacter avant de vous inscrire**.

Nous préférons toujours un échange clair et humain plutôt qu'un doute gardé pour soi.